

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET EXERCICE FINANCIER 2025
ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2025-2026-2027)

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier, que pour les fins d'adoption du budget de l'exercice financier 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, le conseil municipal de la Ville de Mirabel, tiendra **une séance extraordinaire le 16 décembre 2024, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 14111, rue Saint-Jean, Mirabel.**

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Mirabel, ce 6 décembre 2024

Le greffier,
Nicolas Bucci, avocat